INTERCO' OUTRE-MER

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 2026

14ème CONFÉRENCE

Avant Programme

LE PROGRAMME DÉFINITIF, INTÉGRANT LES NOMS DES INTERVENANTS, SERA COMMUNIQUÉ D'ICI LA FIN OCTOBRE.

ANTICIPER | **IMPULSER** | **PILOTER**

INTERCOMMUNALITÉS EN OUTRE-MER : LA PUISSANCE DU COLLECTIF AU SERVICE DES TERRITOIRES





EN GUYANE

Un évènement ...

... PROPOSÉ PAR INTERCO' OUTRE-MER



Ce que le collectif rend possible

Dans les Outre-mer, l'intercommunalité dépasse le seul cadre de l'action publique : elle incarne une manière d'agir ensemble, fondée sur la coopération, la solidarité territoriale et l'exigence d'efficacité. Face à des réalités institutionnelles, financières, sociales et environnementales singulières, elle constitue un levier essentiel pour construire des réponses justes, durables et adaptées aux besoins des territoires.
C'est dans cet esprit que s'inscrit cette première Conférence du mandat, accueillie en Guyane comme un temps fort pour notre réseau. Pendant cinq jours, élus, équipes intercommunales, partenaires publics et acteurs engagés croiseront leurs expériences, approfondiront les enjeux communs et feront émerger des pistes d'action utiles à nos territoires. Que ce rendez-vous soit, pour chacun de nous, un temps de partage, d'inspiration et d'élan collectif.

Eugène Larcher
Président, par intérim, d'Interco' Outre-mer
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Espace Sud Martinique
Maire de Les Anses-d'Arlet

... ACCUEILLI EN GUYANE



La Guyane vous accueille !

Cette édition offrira aux participants une immersion dans un territoire à la fois vaste, contrasté et profondément attachant. Entre fleuves, littoral, savanes, forêt amazonienne et espaces urbains en transformation, elle permettra de saisir la richesse des paysages, des dynamiques locales et de l'intercommunalité telle qu'elle se vit concrètement en Guyane.
Depuis Rémire-Montjoly, point d'ouverture et de conclusion des travaux, le programme conduira les participants au plus près des réalités guyanaises. Cette semaine sera l'occasion de découvrir des projets structurants, de rencontrer celles et ceux qui les portent, et de partager un regard concret sur les défis, les ressources et les ambitions du territoire.

C'est avec une joie sincère que nous vous accueillerons.

Claude Plénet
Élu du bureau d'Interco'Outre-mer
Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
Maire de Rémire-Montjoly

Vue d'ensemble de la semaine

Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Accueil des délégations et transferts vers les hôtels.

Lundi 7 décembre
Ouverture officielle de la Conférence, plénières, visites de terrain et Assemblée générale d'Interco' Outre-mer.

Mardi 8 décembre
Déplacement sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG).

Mercredi 9 décembre
Séquences thématiques et visites de projets structurants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL).

Jeudi 10 décembre
Déplacement sur le territoire de la Communauté de Communes des Savanes (CCDS).

Vendredi 11 décembre
Dernières plénières et séquences de clôture. Départs progressifs des délégations et transferts vers l'aéroport.

Samedi 12 décembre
Départs.

Jour 1 : Lundi 07/12



En matinée

Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly

- Accueil des participants
- Allocutions d'ouverture
- Séquence introductive : « L'intercommunalité dans les Outre-mer »

PLÉNIÈRE 1 - GOUVERNANCE INTERCOMMUNALE : INSTALLER LES CONDITIONS D'UN MANDAT PLEINEMENT COLLECTIF

Le mandat est engagé, et avec lui l'exigence de transformer les premières décisions en méthode durable. Cette plénière ouvrira un espace de regards croisés politiques sur ce qui fonde une gouvernance solide : Un projet de territoire porté ensemble ? Un pacte de gouvernance clair ? Un dialogue exigeant et confiant avec les communes membres ? De la qualité de la coopération entre élus communautaires et municipaux dépend l'installation d'une culture intercommunale réellement partagée. De cette culture naît, à son tour, une action publique lisible, comprise des habitants et fidèle aux réalités de nos territoires. Un temps politique pour faire du collectif non pas une intention, mais une manière de gouverner.

PLÉNIÈRE 2 - FINANCES INTERCOMMUNALES : CONSOLIDER LES MOYENS D'AGIR ET SÉCURISER LES TRAJECTOIRES

La situation particulièrement dégradée des finances publiques sur le plan national réduit drastiquement les marges de manœuvre accordées au bloc local. Pourtant, les besoins d'investissement et les attentes des populations sont très importants, singulièrement en outre-mer. Cette plénière explorera les solutions permettant aux intercommunalités d'affronter ces défis, car aucune ambition territoriale ne tient sans les moyens de la porter dans la durée. Quels équilibres propres aux intercommunalités d'Outre-mer ? Quels choix structurants à engager ? Comment fonder un pacte financier efficace avec les communes ? Quels outils de programmation et d'aide à la décision ? Comment construire une intercommunalité financièrement forte et capable d'assurer la crédibilité des engagements pris devant les habitants ?

- ***Déjeuner*** *à l'invitation du maire de Rémire-Montjoly*

Dans l'après-midi

À la découverte de la commune de Rémire-Montjoly

Cette visite permettra aux participants de découvrir Rémire-Montjoly, son cadre de vie et quelques lieux emblématiques de son territoire. Une séquence de visites et d'échanges pour mieux appréhender l'identité de cette ville du Centre Littoral.

Assemblée générale ordinaire d'Interco' Outre-mer (réservée aux adhérents)
L'Assemblée générale ordinaire sera consacrée à l'élection de la nouvelle gouvernance.

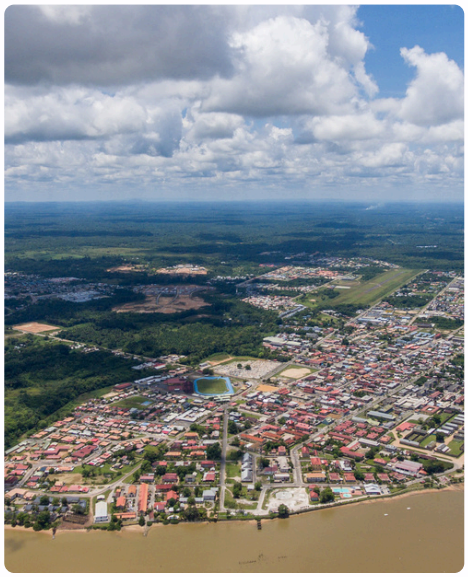
En soirée

- ***Dîner** à l'invitation de la présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral*

Jour 2 : Mardi 08/12

À la découverte de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

Cette journée proposera aux participants une immersion au sein de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, territoire de fleuve et de frontières marqué par l'étendue des distances, la diversité des communes, les enjeux de mobilité, d'accès aux services et de coopération avec le Suriname voisin. Afin d'en mesurer pleinement les dynamiques, le départ en bus sera organisé tôt le matin, pour un retour prévu en soirée.



Jour 3 : Mercredi 09/12

En matinée

Mercure Cayenne Royal Amazonia

La matinée sera consacrée à ***trois séquences thématiques*** permettant d'approfondir des enjeux structurants pour l'action intercommunale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE : STRUCTURER COLLECTIVEMENT LES ZONES D'ACTIVITÉS

Avec la participation de l'association Palme, les échanges porteront sur le rôle des espaces d'accueil d'entreprises en tant qu'outils d'aménagement du territoire au service d'un développement économique plus durable. Ils permettront d'interroger leur gestion, leur inscription dans les dynamiques territoriales et le dialogue à construire avec les entreprises et collectifs d'entreprises, à partir de démarches engagées par les intercommunalités d'Outre-mer.

FONCIER ET PATRIMOINE INTERCOMMUNAL : CONNAÎTRE, MAÎTRISER, ARBITRER

Avec l'appui du cabinet 1927 Avocats, cette séquence offrira un éclairage approfondi sur la sécurisation, la gestion et la valorisation du foncier et du patrimoine intercommunal. Elle mettra en perspective les leviers d'une approche partagée, au service des projets de territoire et de l'affirmation d'une véritable culture patrimoniale.



HABITAT INDIGNE ET AMÉNAGEMENT : LA SPLACL, UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DU CENTRE LITTORAL

Créée à l'initiative de la CACL et de ses six communes en septembre 2025, la SPL d'aménagement a pour objet de traiter majoritairement la résorption de l'habitat indigne. Si les questions de gouvernance ont été actées, l'actualité est de poursuivre la mobilisation de l'ingénierie aux fins d'une mise en œuvre opérationnelle sur le pilotage des dispositifs d'habitat indigne et d'accompagner les communes sur les questions de renouvellement urbain, de foncier et d'accompagnement de projets complexes.

- ***Déjeuner***

Dans l'après-midi

À la découverte de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

L'après-midi sera dédiée à la découverte de réalisations de la CACL et de quelques-unes des politiques publiques menées. Les visites permettront d'illustrer la question du transport urbain au travers de Yanéo et du transport en commun en site propre avec bus à haut niveau de service, une infrastructure de gestion des déchets à l'heure de leur nécessaire valorisation, ainsi qu'une zone d'habitat indigne. Elles permettront d'apprécier l'ampleur des défis à relever et l'engagement des élus pour y apporter des réponses adaptées.



En soirée

- ***Dîner*** *à l'invitation du président de la Collectivité Territoriale de Guyane*

Jour 4 : Jeudi 10/12

À la découverte de la Communauté de Communes des Savanes

Cette journée proposera aux participants une immersion au sein de la Communauté de Communes des Savanes, territoire marqué par l'équilibre entre espaces naturels, bassins de vie et grands équipements. Elle permettra d'appréhender les enjeux d'aménagement, de développement économique, d'environnement et de qualité de vie portés à l'échelle intercommunale, dans un espace où le Centre Spatial Guyanais constitue l'un des marqueurs majeurs du territoire.



En soirée

- ***Cocktail dînatoire*** *à l'invitation du préfet de la Guyane*

Jour 5 : Vendredi 11/12

En matinée

Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly

PLÉNIÈRE 3 - INTERCOMMUNALITÉS EN OUTRE-MER : TRANSFORMER LES CONTRAINTES EN LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

Insularité, éloignement, dépendance aux importations, vulnérabilité climatique : autant de réalités structurantes qui pèsent sur les territoires ultramarins. Certaines intercommunalités en font pourtant le point de départ de projets concrets, en misant sur la transformation des productions locales, la structuration de filières et la valorisation des ressources propres à leur territoire. À partir de retours d'expérience, cette plénière interrogera les conditions du passage de l'intention à l'action : ingénierie de projet, montage financier, coordination des acteurs, adaptation des politiques publiques aux réalités géographiques, foncières et économiques ? Elle ouvrira également le débat sur les freins qui demeurent et les leviers à renforcer.

PLÉNIÈRE 4 - PLANIFICATION TERRITORIALE - SAR, SCOT, PLU : DONNER UN CAP ET SÉCURISER LES TRAJECTOIRES

Planifier, c'est donner un cap au territoire et poser les conditions d'un développement maîtrisé. Dans les Outre-mer, cet exercice se révèle particulièrement complexe, à la croisée des enjeux d'aménagement, d'habitat, de mobilité, de transition écologique, de gestion des risques, de foncier, d'équipements et de services à la population. Cette plénière interrogera les conditions à réunir pour faire des documents de planification de véritables outils de décision, lisibles, partagés et opérationnels, construits avec les communes membres, les collectivités territoriales, l'État et les partenaires techniques. Les propositions formulées nourriront le plaidoyer d'Interco' Outre-mer sur la planification.

- Séquence de clôture
- ***Déjeuner*** *à l'invitation du maire de Rémire-Montjoly*

Dans l'après-midi

- Les départs des délégations seront organisés progressivement à partir du vendredi 11 décembre, après-midi et se poursuivront le samedi 12 décembre.



Complément de programme

Trois séquences thématiques viendront ponctuer la semaine afin d'ouvrir des temps d'échange dédiés à des enjeux émergents ou transversaux pour les intercommunalités ultramarines. Leur positionnement sera précisé dans le programme définitif.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : OUTILLER L'ACTION INTERCOMMUNALE SANS PERDRE LE SENS DU SERVICE PUBLIC

De l'aide à la décision au pilotage des politiques publiques, l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives pour les collectivités. Cette séquence permettra d'en apprécier les apports, les limites et les conditions d'un déploiement responsable, éthique et adapté aux réalités locales, avec une exigence centrale : moderniser l'action publique sans affaiblir le lien avec les usagers.

RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS PLASTIQUES EN OUTRE-MER : QUELS LEVIERS POUR LES TERRITOIRES ?

Face au sur-tonnage plastique en Outre-mer, cette séquence abordera les enjeux de collecte, de valorisation et d'impact, en s'appuyant notamment sur l'exemple de Monomeris qui est une solution adaptée aux réalités d'Outre-mer et aux filières locales durables.

LITTORAUX D'OUTRE-MER : ANTICIPER LES MUTATIONS, AMÉNAGER DURABLEMENT, PROTÉGER LES TERRITOIRES

Espaces de vie, d'activités et de vulnérabilités, les littoraux d'Outre-mer concentrent une part majeure des défis d'adaptation. Accueillie sur le territoire de la CCOG, cette séquence invitera à penser l'aménagement durable, la protection des populations et les équilibres à construire face aux mutations climatiques, foncières et économiques.

Les Intercommunalités de Guyane

6 communes : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Roura. 154 894 hab., 5 087 km². Présidente : Sandra Trochimara, maire de Cayenne.

www.cacl-guyane.fr

8 communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni, Saül. 101 800 hab., 40 945 km². Président : Lénaïck Adam, maire de Saint-Laurent-du-Maroni.

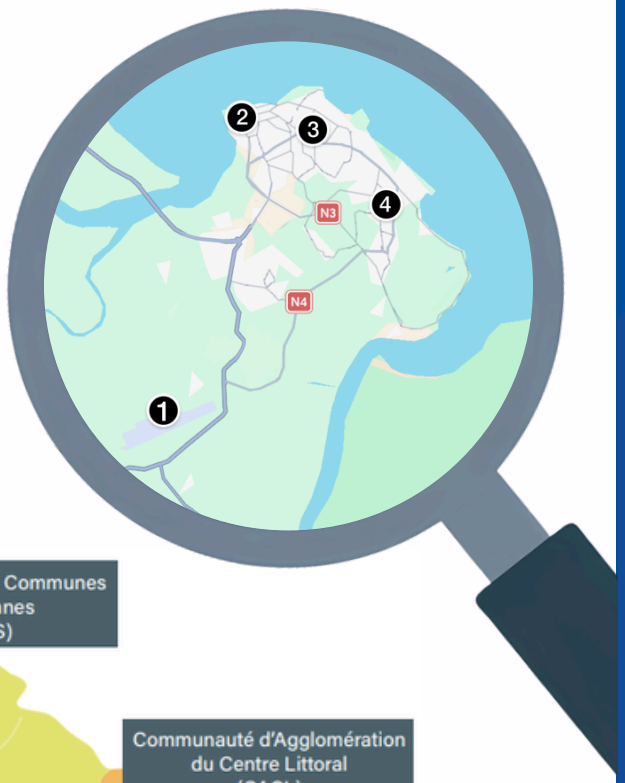
www.ouestguyane.fr

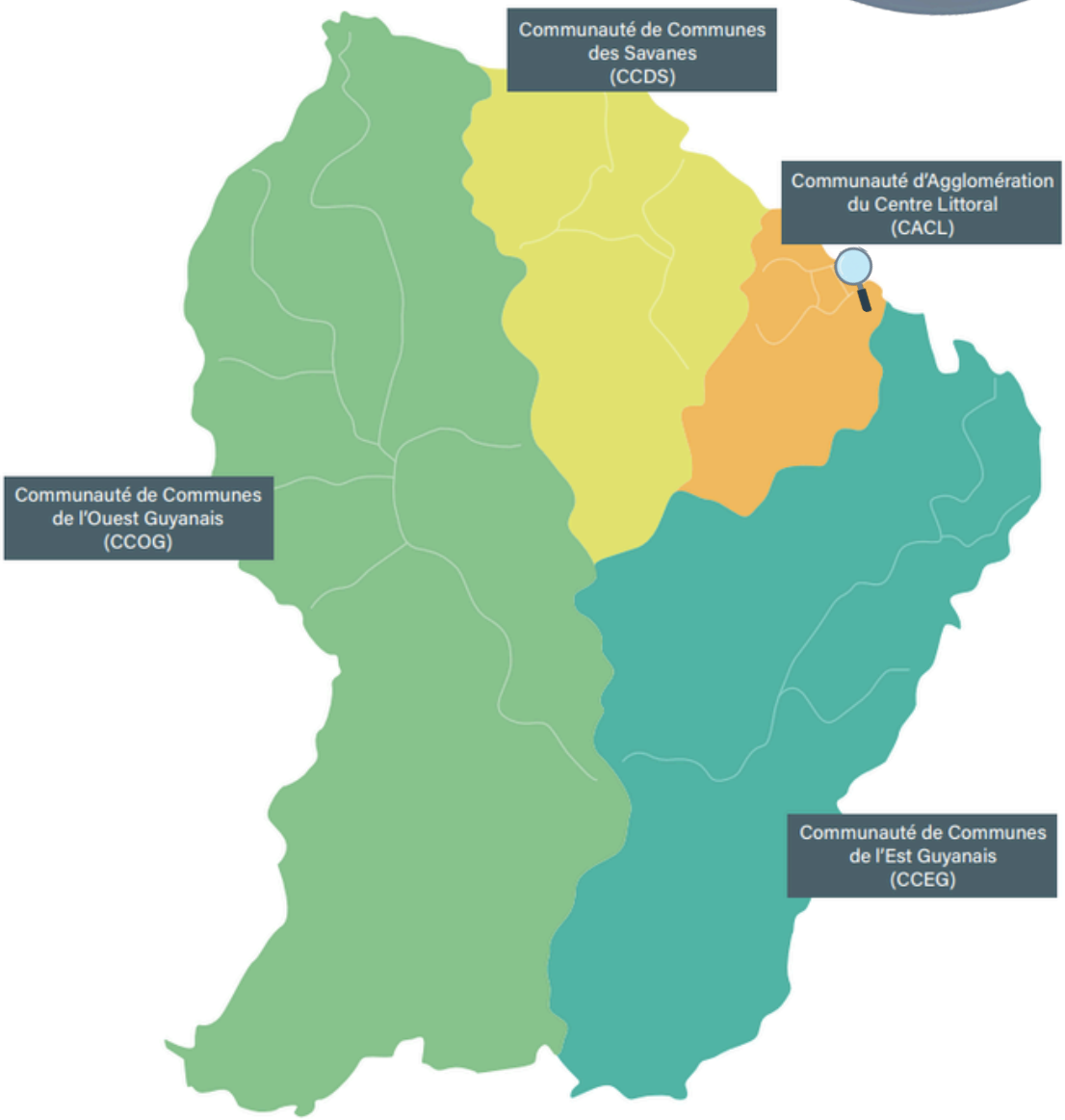
4 communes : Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Saint-Élie. 29 651 hab., 11 942 km². Président : Michael Rimane, maire de Kourou.

www.ccdsguyane.fr

4 communes : Camopi, Ouanary, Régina, Saint-Georges. 9 101 hab., 25 560 km². Président : Laurent Yawalou, maire de Camopi.

1 : Aéroport International - Félix Éboué
2 : Ibis Styles Cayenne Centre Amazonia
3 : Mercure Cayenne Royal Amazonia
4 : Hôtel de Ville de Rémire-Montjoly





Informations pratiques

Inscription

Pour participer à la Conférence, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent.

L'inscription s'effectue à partir du formulaire dédié accessible en cliquant sur le lien suivant :

Inscrivez-vous

Date limite d'inscription : **20 novembre 2026**.

Frais d'inscription par personne

Intercommunalité adhérente : **300,00 TTC**

Autre : collectivité territoriale, organisme public, entreprise… : **500,00 TTC**

Partenaire : **300,00 TTC**

Étudiant : gratuit sans repas (sous réserve des places disponibles)

Les frais d'inscription couvrent l'accès aux séquences de la Conférence, ainsi que les visites et repas prévus au programme durant les cinq jours.

Pour toute participation partielle, limitée à une ou plusieurs journées de la Conférence, merci d'adresser un mail à contact@interco-outremer.fr.

Les informations de paiement seront communiquées lors de la confirmation d'inscription.

Toute demande d'annulation devra être formulée par mail, au plus tard le 30 novembre, passée cette date, la totalité des frais d'inscription sera à régler.

Venir en Guyane

L'arrivée en Guyane se fait principalement par **l'aéroport international Félix-Éboué (Portrait de Félix Éboué** : www.guyane.aeroport.fr**)** situé à Matoury, à environ 13,5 km de Cayenne.

Des vols directs réguliers sont proposés depuis Paris, notamment par Air France (www.airfrance.fr) au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, Air Caraïbes (www.aircaraibes.com) au départ de Paris-Orly. Des liaisons existent également depuis les Antilles, notamment Fort-de-France et Pointe-à-Pitre.

Formalités à prévoir :

- **Une carte nationale d'identité** ou **un passeport** en cours de validité est nécessaire pour les ressortissants français.
- **La vaccination contre la fièvre jaune** est **obligatoire** pour toute personne se rendant en Guyane. Elle doit être attestée par un certificat international de vaccination. En cas de contre-indication, un certificat médical spécifique devra être présenté. Plus d'informations sur www.guyane.gouv.fr.

Transferts : après confirmation de l'inscription, un formulaire complémentaire sera adressé aux participants afin de recueillir les informations utiles à l'organisation des transferts entre l'aéroport Félix-Éboué et les deux hôtels partenaires : date et heure d'arrivée, date et heure de départ, compagnie aérienne et numéros de vol. **Compte tenu de la période de fin d'année, il est vivement conseillé de réserver les billets d'avion et l'hébergement dès que possible.**

Hébergement

Deux hôtels sont partenaires de la Conférence.
Les transferts organisés par Interco' Outre-mer entre l'aéroport Félix-Éboué et les hôtels concerneront uniquement ces deux établissements.

Mercure Cayenne Royal Amazonia ****
45 rue de l'Ara Bleu, 97300 Cayenne

Tél. : +594 (0) 594 39 15 15
Mail : HB095-SB@accor.com

Ibis Styles Cayenne Centre Amazonia ****
26 avenue du Général de Gaulle, 97300 Cayenne

Tél. : +594 (0)594 28 83 00
mail : hc1t3@accor.com

Pour réserver au Mercure contactez par mail : christopher.hotchouliong@accor.com
Pour réserver à l'Ibis : cliquez-ici

Code à utiliser lors de la réservation : **IN828GP471,** valable pour le Mercure et l'Ibis.

Autres hôtels à Cayenne

À titre indicatif, d'autres hôtels situés à Cayenne sont mentionnés ci-dessous. Ces établissements ne font pas partie du dispositif hôtelier partenaire et ne seront pas desservis par les transferts et déplacements organisés par Interco' Outre-mer.

Grand Hôtel Montabo **** Route de Montabo Chemin Hilaire 97300 Cayenne	**Tél. :** +594 594 30 38 88 **Mail :** resa@grandhotelmontabo.fr **Site :** www.grand-hotel-montabo.fr
Hôtel Ker Alberte **** 4 rue du Docteur Sainte-Rose 97300 Cayenne	**Tél. :** +594 594 25 75 70 **Mail :** contact@hotelkeralberte.com **Site :** www.hotelkeralberte.com
Hôtel Bar Restaurant des Palmistes *** Avenue du Général de Gaulle 97300 Cayenne	**Tél. :** +594 694 28 68 88 **Mail :** reservation@palmistes.com
Central Hôtel de Cayenne *** 19 rue Molé 97300 Cayenne	**Tél. :** +594 594 25 65 65 **Mail :** centralhotel-cayenne@wanadoo.fr **Site :** www.centralhotel-cayenne.fr

Déplacements durant la Conférence

Pendant la Conférence, Interco' Outre-mer assurera, en bus, les liaisons entre les deux hôtels partenaires et les différents sites prévus au programme.

Pour les déplacements individuels en dehors des navettes organisées, les participants peuvent également recourir aux taxis ou à la location de voiture. Les informations utiles sont précisées page suivante.

Taxis

Les participants peuvent, si besoin, contacter directement les taxis et transporteurs ci-dessous pour leurs déplacements individuels.

ADG Transport
M. Ajaiso Dwight
Tél. : +594 694 96 57 14
Mail : dwightajaiso@gmail.com

HECTOR SAS E.D.C.S
M. Daniel Elfort
Tél. : +594 694 22 03 14
Mail : contact@herctor-gf.com

LIMMOIS Jean-Marc
M. Jean-Marc Limmois
Tél. : +594 694 26 31 76
Mail : jmltaxi@orange.fr

TAXISAR973
M. Serge Rosine
Tél. : +594 694 16 69 19
Mail :
taxisar973@gmail.com

Taxi Lacordelle Georges
M. Georges Matoury
Tél. : +594 694 23 24 46
Mail :
lacordelle.54@gmail.com

Transport Longin A.
M. Aulison Longin
Tél. : +594 694 27 54 72
Mail :
transportlongin@gmail.com

Robert LEON
M. Robert Léon
Tél. : +594 694 37 91 77
Mail : servicetaxi973@gmail.com

Une liste complémentaire de taxis est disponible sur le site de l'aéroport Félix-Éboué : consulter la liste.

Location de voiture

La plupart des loueurs de voitures (Jumbo, Sixt, Budget, Hertz, etc.) disposent d'une agence directement implantée à l'aéroport, ce qui facilite la prise en charge d'un véhicule dès l'arrivée en Guyane. Certaines sociétés disposent également d'agences à Cayenne ou dans d'autres communes du territoire.

Europcar

Europcar Guyane met à disposition des participants le code promotionnel **INTERCO26** permettant de bénéficier d'une **réduction de 10 %** sur les tarifs web pour toute réservation effectuée sur www.europcar-guyane.com.

Ce code est valable pour toute prise ou restitution de véhicule entre le 4 et le 13 décembre 2026.

Pour toute demande d'information complémentaire, merci de prendre contact à : contact@interco-outremer.fr.

Nos partenaires

Si vous souhaitez devenir partenaire de la Conférence Interco' Outre-mer 2026, merci de prendre contact à l'adresse suivante : contact@interco-outremer.fr.